

PAR COURRIEL

6211-19-027

Québec, le 27 juin 2018

Madame Josée Néron,
Ville de Saguenay
201, rue Racine Est, C.P. 8060
Chicoutimi (QC) G7H 5B8

**Objet : Projet d'usine de transformation de concentré de fer en fonte brute et en
ferrovanadium à Ville de Saguenay
Questions complémentaires du 27 juin 2018 (n^{os} 1 à 4)**

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique concernant le projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier désire obtenir des renseignements complémentaires à cette fin.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions pour lesquelles la commission souhaite recevoir les réponses d'ici le **3 juillet** 2018 compte tenu de l'échéancier dont elle dispose pour ses travaux

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Caroline Cloutier
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

Question 1 Expliquer comment l'arrimage du plan de mesures d'urgence de l'initiateur, notamment quant aux risques technologiques, se fera avec les plans de mesures d'urgence de Port Saguenay.

La commission souhaite obtenir la version publique de votre plan de mesures d'urgence.

Question 2 À la section 6.3 de l'annexe H du PR5.7 de l'étude d'impact de Métaux BlackRock, le plan d'urgence de la ville de Saguenay est mentionné comme mesure de mitigation pour plusieurs des dangers identifiés dans l'étude HAZID.

Veillez expliquer comment la Ville prévoit adapter son plan de mesures d'urgence pour faire face aux dangers identifiés : mesures spécifiques, formation des intervenants, modification aux installations de la municipalité, etc.

Quelles mesures la Ville prend-elle pour tenir ses citoyens informés des risques de voisinage auxquels ils sont susceptibles d'être exposés?

Question 3 Quelles sont vos exigences pour les ouvrages de drainage des eaux pluviales lorsque ceux-ci empiètent sur une zone de contrainte pour le risque de glissement de terrain?

Question 4 Les potentiels sous-produits de l'usine BlackRock pourraient-ils être utilisés comme matériaux de recouvrement plutôt que d'être enfoui en tant que matières résiduelles tel que mentionné dans votre réponse du 21 juin. Si oui, quelle serait votre capacité en tonnes d'utilisation de ces matières à cette fin? Si non, quelles sont les raisons qui ne font pas de ces matières un bon matériau de recouvrement?